



Chailly-en-Gâtinais

Lettre d'informations n°6
Septembre 2020



Horaires mairie

Permanence administrative :
Lundi de 10h00 à 12h00
Jeudi de 16h00 à 18h00
Possibilité de rendez-vous à d'autres horaires.
Rencontre avec le Maire et les adjoints sur rendez-vous.

Informations utiles

Coordonnées mairie :
02 38 96 26 70
contact@chailly-en-gatinais.fr
Appels d'urgence en mairie :
07 69 71 00 24
Site de la mairie :
www.chailly-en-gatinais.fr
Application smartphone :



Bulletin municipal

Vous souhaitez proposer un texte ou participer à la confection du bulletin ?
Une seule adresse :
maire@chailly-en-gatinais.fr

Le mot du Maire

Chères Calliaciennes, chers Calliaciens

Tout d'abord, avec le conseil, je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée le 15 mars. À la sortie du confinement, le nouveau conseil a été installé le 23 mai et s'est mis au travail. Je tiens à remercier Ivan Petit qui a continué à gérer les affaires de la commune pendant cette période en associant la nouvelle équipe aux prises de décisions. Par chance notre commune a été jusqu'ici épargnée par la Covid-19. Néanmoins, les manifestations traditionnelles ont dû être annulées ou réduites au strict minimum.

Les travaux de l'appartement de l'ancien presbytère ont été achevés au mois de juin ; il est donc mis en location. Nous mettons en œuvre notre programme : agrandissement du parking de l'école prévu pour fin octobre ; aire de compostage à l'automne ; étude pour l'implantation d'un terrain multisports aux abords de l'école ; réflexion sur l'aménagement du centre-bourg et la mise en accessibilité...

Vous serez tenus informés et/ou consultés au fur et à mesure des travaux. En particulier, une réunion publique, sur inscription, aura lieu le 27 octobre à 18 heures, concernant l'amélioration du haut débit dans la partie Est de la commune (Bréau, Romaison, Rouches Moulin ...) en présence de M. Néraud, Vice-Président du conseil départemental en charge du numérique.

Comme mode de rencontre ordinaire, plutôt qu'une permanence, nous vous proposons de prendre rendez-vous si vous souhaitez aborder un sujet avec l'équipe municipale.

Hervé VASSEUR

Résumé des derniers Conseils municipaux

Conseil Municipal du 25 juin 2020

• Pas d'augmentation des taux d'imposition. Ils sont reconduits à l'identique à savoir : foncier bâti 16,50 % et foncier non bâti 49,45 %. Tout comme pour les tarifs de l'assainissement : forfait annuel 85 € et 1,15 € par m³ consommé.

• Conformément à la loi de finances rectificative 2020-473 du 25 avril 2020 et au décret n° 2020-570 du 14 mai 2020, le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'instituer une prime exceptionnelle COVID 19 à certains agents pour le surcroît de travail occasionné par la période d'urgence sanitaire, soit du 24 mars 2020 au 10 juillet 2020.

• Sans préjuger de la suite à donner, afin de ne pas être bloqué, le conseil lance une procédure de demande de subventions auprès du Département et du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) pour financer le projet de réhabilitation de la salle des fêtes.

Dans le cadre de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (CCCFG), le Conseil Municipal entérine la Convention de Groupement de Commandes proposée par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, afin de doter l'ensemble des communes de son territoire d'un schéma directeur des réseaux d'Eau potable, d'Assainissement, et Eaux pluviales.

• Création de 8 commissions municipales : Finances, Appel d'offres, Infrastructures, Aide sociale, Fleurissement, Communication, Fêtes et cérémonies, Jeunesse Sport et Culture.

• Les derniers travaux pour la transformation de la salle de l'ancien presbytère en logement ont eu lieu en juin 2020. Début juillet la commune réalise l'aménagement piétonnier devant le bâtiment. L'appartement est donc disponible à la location.

• Validation de devis pour l'agrandissement du parking de l'école.

• Questions et informations diverses :

- Présentation à venir du projet de réhabilitation de la salle des fêtes (initié par la mandature précédente) par l'architecte aux nouveaux élus.

- Création d'un terrain multisports : prise de contact avec plusieurs prestataires.

- 14 juillet, au vu de la situation sanitaire il n'y a pas de feu d'artifice ni de repas, une cérémonie est organisée au monument aux morts avec dépôt de gerbe et vin d'honneur.

Conseil Municipal du 30 juillet 2020

Désignation du membre du conseil à la commission de contrôle des listes électorales

• Nomination des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT)

• Subventions aux associations :

• Associations de Chailly : AAC 400 €, ASC 1000 €, Saint-Aignan 400 €, Chailly-Loisirs 400 €, APE Chaprethi 200 €, Coopérative scolaire Chailly 330 €, Coopérative scolaire Thimory 270 €, AAPMA 350 €.

Associations externes : MFR Beaumont les Autels 50 €, Associations des familles et amis du maquis de Lorris 30 €, Restos du cœur 50 €, PEP45 50 €, BTP CFA 50 €, US Lorris foot 50 €.

Suite à plusieurs demandes d'administrés et émanant des services postaux et de secours, il est nécessaire de dénommer certaines rues et de poursuivre la numérotation sur d'autres rues. Ont donc été dénommées les voies communales suivantes :

- Chemin de la Ménardière pour la voie menant au lieu dit la Ménardière à partir de la route de la Bourbonnière.

- Rue des trois Vies pour la voie joignant la route de Noyers à la route de la Bourbonnière au niveau du lieu-dit les trois Vies.

- Chemin de Bossefaux dans le prolongement du chemin actuel jusqu'à la RD39.

De plus, la numérotation sera complétée et poursuivie sur la route de Noyers, la route de Thimory et la route de Chevillon.

À la demande de la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP), pour la constitution de la commission communale des impôts directs, la commune doit proposer une liste de 24 contribuables.

• Présentation du Droit Individuel à la Formation des élus (DIF)

• Délibération pour mise en place d'un téléphone d'astreinte pour les week-ends et périodes de vacances.

• Le projet de rénovation de la salle des fêtes, initié le 26 novembre 2019 et décidé le 21 janvier 2020 par la mandature précédente, a été présenté par Claude Ferrari aux conseillers municipaux en juillet. Après débat, le Conseil Municipal abandonne le projet.

• Informations diverses :

- Travaux prévus par le département du 17 août au 25 septembre sur la RD 39 Chailly-Thimory.

- Laurent Debackere est le nouveau président du SIRIS de Chailly, Presnoy et Thimory.

Travaux sur Chailly

Travaux réalisés par les employés municipaux

Nouveautés fleurissement : Réfection du massif situé devant la maison Bossard. Bac situé devant les locaux techniques. Suspensions fleuries sur les panneaux de la place et à l'entrée du chemin de halage.

Panneaux de signalisation : Achèvement de l'implantation des panneaux de lieu-dit.

Salle des fêtes : Remplacement de la clôture séparative avec la propriété voisine.

Appartement de l'ancien presbytère : Réfection de la place située devant l'entrée des appartements de l'ancien presbytère et la cour arrière. Travaux réalisés bénévolement par Gérard Leroy aidé par nos deux employés municipaux.

Travaux réalisés par le Département

Route départementale 39 : Réfection et élargissement de la chaussée.

Le long du canal : enfouissement de gaines et mise en place de regards en vue de la pose de fibre optique.

Travaux réalisés par la Communauté de communes

Réfection de la chaussée Route de Rougemont.

Réfection de la chaussée chemin du Canada, côté impair.

Incidents du mois d'août

La commune a connu deux incidents majeurs au mois d'août :

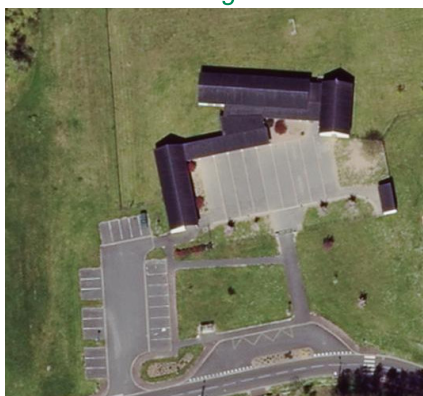
Le 15 au matin une coupure d'eau due à une fuite au niveau du château d'eau d'Auvilliers-en-Gâtinais. Cette fuite a impacté l'ensemble des communes du syndicat des eaux d'Auvilliers, à savoir Auvilliers, Beauchamps, Chailly, Ouzouer-sous-Bellegarde et Presnoy. Plus importante qu'estimée en première approche, elle a vidé le château d'eau. Le retour à la normale n'a eu

lieu qu'en milieu d'après-midi.

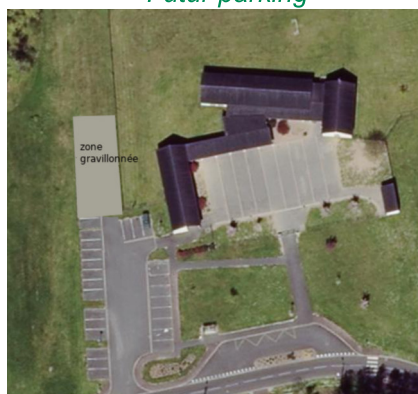
Le 30 des microcoupures répétitives sur le réseau électrique entre 11h30 et 23h20, puis le 31 entre 1h et 13h sur un départ alimentant une grande partie de la commune. Des manœuvres sur le réseau de 54 km ont été réalisées pour isoler le lieu du défaut. L'origine des perturbations était un nid de frelons dans la cabine haute du transformateur « Les Sablons ». Après nettoyage, les perturbations ont cessé.

Agrandissement du parking de l'école

Parking actuel



Futur parking



Partant du constat que la sortie d'école à Chailly s'accompagne d'un stationnement dangereux et chaotique sur la route de Montargis et que toutes les places du parking sont occupées, le conseil a engagé un projet d'agrandissement du parking en le prolongeant en direction du canal. Cela permettra de

générer 13 espaces de stationnement supplémentaires aux 22 places existantes. Nous gagnerons ainsi en sécurité, réduisant les risques dus aux véhicules garés dans la rue ou en « double file » sur le parking de l'école. Les travaux auront lieu fin octobre, pendant les vacances.

Le Très Haut Débit arrive sur Romaison

Le SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique), promu par le Conseil Départemental et présenté à Chailly par Mr Frédéric Néraud, n'a pas oublié notre village. Si le bourg est aujourd'hui très bien

couvert par l'internet fixe, Romaison faisait figure de parent pauvre, plafonnant à 4 Mbits/s.

Dans le cadre du projet Lyseo, une armoire PRM (Point de Raccordement Mutualisé), ou armoire de montée en débit, a été installée chemin de Bossefaux. Elle vient d'être mise en fonction, et attend maintenant son ouverture

commerciale, qui verra les opérateurs y implanter leurs DSLAM, le boîtier sur lequel viendront se connecter les fils de cuivre qui achemineront le signal jusqu'au domicile de l'abonné.

Les différents opérateurs pourront ainsi proposer une

jolie montée en débit ADSL des box internet des habitants du quartier (augmentation du débit d'un facteur 10). Selon l'éloignement du domicile, le débit montera au minimum à 30 Mbits/s, seuil du Très Haut

Débit en France, et pourrait atteindre 100 Mbits/s au voisinage de l'infrastructure.

À l'heure du tout-numérique, c'est donc une excellente nouvelle pour Romaison. Ces travaux vont permettre l'accès aux forfaits "triple play", incluant l'internet, la téléphonie fixe et la réception de plus de 250 chaînes TV.

Il sera même possible d'accéder à des forfaits dits "quadruple play", ajoutant un forfait de téléphonie mobile à tarif avantageux à l'abonnement.

Nous espérons que les opérateurs pourront ouvrir leurs offres avant la fin de l'année. Orange devrait être le premier à s'installer dans l'armoire PRM, suivi de Free.

À noter que le Conseil Départemental du Loiret a pour objectif d'amener la fibre à l'abonné (FTTH) pour 2024.



Incivilités

Malheureusement on trouve toujours des déchets abandonnés sur le domaine communal, abandonnés dans les fossés, jetés depuis des véhicules, ou emportés par le vent. Ainsi, des masques, gants, canettes, et autres cartons polluent les sols et la vue.



D'où ce petit rappel au civisme, partant du principe qu'une commune dans laquelle il fait bon vivre est aussi une commune propre !

Sachez qu'un gant en latex peut mettre jusqu'à 450 années pour se décomposer.

Cette pollution est particulièrement marquée au pied de la colonne semi-enterrée de Romaison et près des containers de tri sélectif derrière l'église.

Ces dépôts ont un impact non négligeable dans le fonctionnement du village, mobilisant les employés municipaux sur des tâches qui ne leur incombent pas, sont à la charge du budget communal et obèrent nos capacités d'investissement.

Une autre pollution qui génère d'importantes nuisances provient des bruits de voisinage, qu'il s'agisse de travaux, de fêtes familiales, d'aboiements... Pour les premiers, nous vous rappelons qu'il y a des horaires à respecter pour les travaux susceptibles de causer des nuisances sonores. Pour le reste il s'agit du respect élémentaire dû aux personnes, en limitant ces bruits.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Lorris :

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 13h-17h

Jeudi : 13h-17h

Horaires pour les travaux bruyants :

Lundi au samedi inclus de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le service de broyage à domicile du SICTOM

Vous avez une quantité importante de déchets verts de taille moyenne sans savoir qu'en faire ? Le SICTOM propose un service de broyage à domicile.

Pour des volumes entre 1 et 10 m³, et des branches de 1 à 10 cm de diamètre, le SICTOM se déplace chez vous pour une prestation d'une heure au maximum. Le broyat fin obtenu peut être utilisé en paillage, limitant ainsi l'utilisation d'eau d'arrosage.

Le service est facturé 20 €.

Renseignements sur le site du SICTOM.



Bientôt une aire de compostage communale



Comme nous l'avons promis, une aire de compostage va être aménagée sur le terrain de la centrale d'épuration, dans la partie sud de Romaison. Elle sera réservée uniquement aux déchets verts. Elle produira au fur et à mesure un compost riche qui sera disponible pour les Calliaciens : ce projet à la fois écologique et économique permettra en outre de réduire les trajets à la déchetterie de Lorris. Les branchages seront quant à eux broyés pour produire du paillage, disponible pour les habitants, réduisant la consommation d'eau pour l'arrosage.

